



APPEL A PROJETS

COMMISSION NATIONALE MONOCYCLE

2017-2018

La Commission Nationale Monocycle souhaite pour la troisième année soutenir financièrement des projets qui favorisent le développement du monocycle.

Cependant, pour les projets de cette année 2018, la CNM a décidé de proposer deux appels à projets distincts :

1. Un appel à projets « Classique » semblable à ceux mis en place en 2016 et 2017 dans lesquels les projets soumis peuvent être de différents types :

- Projet qui favorise le développement de clubs
- Projet qui favorise le développement d'une discipline par l'organisation d'une nouvelle compétition ou d'une rencontre dédiée
- Projet qui vous tient à cœur : vos propositions différentes n'en seront pas pour autant moins pertinentes !

A titre d'exemple l'an passé la CNM a soutenu 3 projets de cette catégorie d'appel à projets à savoir :

- 500€ octroyés au club de Mono'Gre pour l'organisation de son premier tournoi de mono-basket.
- 500€ octroyé au club d'Anim'A Fond pour la conception et la fabrication d'un système de faux-départs pour les courses d'Athlétisme. Ce dispositif pourra être mis à disposition d'autres clubs dans le cadre de conventions d'athlétisme.
- Prêt de monocycles pour aider le lancement d'un club de monocycle à Toulouse.

2. Un appel à projets spécifique aux projets liés à la pratique loisir (un des trois volets de développement de la CNM) qui peuvent être de différents types :

- Projet qui favorise le développement de la pratique loisir par la création de stages, de rencontres non compétitives, de randonnées, de partenariats, ...
- Projet qui favorise le partage ou l'échange par l'organisation de rencontres entre clubs ou d'événements, etc.
- Projet qui vous tient à cœur : vos propositions différentes n'en seront pas pour autant moins pertinentes !

A titre d'exemple l'an passé la CNM a soutenu 1 projet de cette catégorie d'appel à projets à savoir :

- 400€ octroyés pour l'organisation de la douzième édition de la convention 100% loisir : « Y'a du jeu dans ta roue » l'an passé.

Dans ce second appel à projet, le jury sera sensible aux projets liés aux disciplines suivantes : multi-discipline, MUni, longue-distance, freestyle et trial.

Le jury sera particulièrement sensible aux projets nouveaux, et soutiendra notamment les nouvelles rencontres, stages, etc. Il encourage également les projets orientés vers les plus jeunes.

Merci de vérifier dans quelle catégorie d'appel à projets se trouve votre demande (n'hésitez pas à venir vers nous en cas de doute ou de question, la CNM se trouve à disposition pour quelque demande que ce soit) ainsi que de la préciser en en-tête du dossier que vous nous retournerez.

Dans le cadre du programme « Citoyenneté par le sport » de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange, le jury sera également intéressé par des projets impliquant les valeurs du monocycle : partage, convivialité, fair-play et esprit d'entraide.

Les projets devront être envoyés à l'adresse mail CommissionNationaleMonocycle@gmail.com avant le 25 mars 2018.

Le jury se réunira avant le 29 avril 2018, et les réponses seront envoyées aux participants avant le 12 mai 2018.

Le jury sera composé d'au moins trois membres de la Commission Nationale Monocycle (aucun membre dont le club dépose un projet), de Myriam Chomaz (cadre technique de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange) et d'un élu de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange.

Le projet devra concerner la saison en cours ou la saison suivante (au plus tard août 2019).

Le dossier devra être composé :

- du nom du club porteur de projet, des nom et contacts (mail et téléphone) du responsable, nombre de licenciés dans le club,
- d'une description du projet (30 lignes maximum),
- d'une description des objectifs du projet (30 lignes maximum),
- d'un budget prévisionnel.

Des précisions pourront vous être demandées par le jury si ce dernier en a besoin.

Des documents annexes peuvent être fournis avec le dossier.

Si un financement vous est attribué, il vous sera également demandé un compte-rendu après la réalisation du projet afin de se rendre compte de sa réussite, mais surtout de communiquer sur l'événement. Dans la mesure du possible, nous souhaitons également que ce compte-rendu soit accompagné de quelques photos, afin de communiquer sur les différents projets menés par les clubs. XXXX euros seront consacrés à l'appel à projets classique et XXXX euros à l'appel à projets « Loisirs ». Ce montant total pourra varier en fonction des possibilités financières de la CNM. Le montant maximum distribué sur un projet sera de 500 euros. Le nombre de projets financés et le montant attribué relèvera de la décision du jury.

Les subventions ne pourront être distribuées qu'aux clubs adhérents à la Fédération Léo Lagrange (ou dont la procédure d'adhésion est en cours).